



**CORPORATION DE LA  
CITÉ DE CLARENCE-ROCKLAND  
RÉUNION RÉGULIÈRE - PROCÈS-VERBAL**

le 15 avril 2019  
Council Chambers  
415 rue Lemay Street, Clarence Creek, Ont.

**PRÉSENT:**

- Guy Desjardins, maire
- Samuel Cardarelli, conseiller quartier 1
- Mario Zanth, conseiller du quartier 2
- Carl Grimard, conseiller du quartier 3
- Don Bouchard, conseiller quartier 4
- André J. Lalonde, conseiller du quartier 5
- Christian Simard, conseiller quartier 6
- Michel Levert, conseiller du quartier 7
- Diane Choinière, conseillère du quartier 8
- Helen Collier, directrice générale
- Monique Ouellet, greffière
- Maryse St-Pierre, greffière adjointe

**1. Ouverture de la réunion**

Le maire Desjardins ouvre la réunion à 18h32.

**2. Prière**

Le conseiller Carl Grimard récite la prière.

**3. Adoption de l'ordre du jour**

**RÉSOLUTION 2019-76**

**Proposée par** Mario Zanth

**Appuyée par** Samuel Cardarelli

**QU'IL SOIT RÉSOLU QUE** l'ordre du jour soit adopté avec les ajouts suivants:

- 5.7. Litige potentiel - propriété de la rue Laurier
- 11.2. Panneaux solaires
- 11.3. Demande pour une dérogation au règlement sur l'affichage - Sophie Reitano - 1529 rue Laurier

- 5.8. Dossier des ressources humaines
- 11.4. Nomination à l'office de protection de la nature Rideau Valley

**CARRIED, as modified**

- 4. Déclarations d'intérêts pécuniaires (aucune)**
- 5. Réunion à huis clos**

**RÉSOLUTION 2019-77**

**Proposée par** Samuel Cardarelli

**Appuyée par** Mario Zanth

**QU'IL SOIT RÉSOLU QUE** la réunion régulière du conseil municipal soit ajournée afin de tenir une session à huis clos pour discuter des sujets suivants, tel que stipulé à la section 239 de la *Loi sur les municipalités 2001*, tel que modifiée :

- 5.1. Procès-verbal de la réunion à huis clos du 1er avril 2019
- 5.2. Acquisition de terrain potentiel - Gareau/Pouliotte
- 5.3. Embauche - Assistant(e) à la direction
- 5.4. Examen organisationnel - Poste de gestionnaire des opérations
- 5.5. Demande d'un employé
- 5.6. Embauche – commis externe
- 5.7. Litige potentiel - rue Laurier
- 5.8. Dossier des ressources humaines

**CARRIED**

Les membres du conseil se retirent dans la salle de conférence adjacente à la salle du conseil à 18h37 et retournent dans la salle du conseil à 19h35.

**RÉSOLUTION 2019-78**

**Proposée par** Michel Levert

**Appuyée par** Mario Zanth

**QU'IL SOIT RÉSOLU QUE** la réunion à huis clos soit ajournée afin de retourner en réunion régulière.

**CARRIED**

- 6. Rapport de la réunion à huis clos**

Le maire Desjardins informe les membres du public que le conseil a discuté de dossiers à huis clos et que des directives ont été données au personnel.

**RÉSOLUTION 2019-79**

**Proposée par** Carl Grimard

**Appuyée par** Diane Choinière

**QU'IL SOIT RÉSOLU QUE** le conseil municipal accepte l'embauche de Mme Sylvie Thibeault à titre d'adjointe à la direction temps à plein, effectif le 29 avril 2019 et que celle-ci soit sujet à une période probatoire de six (6) mois; et

**QU'IL SOIT ÉGALEMENT RÉSOLU QUE** le salaire de Mme Sylvie Thibeault soit établi à la Classe 3, niveau 3 de la nouvelle grille salariale en vigueur des employés non syndiqués, tel que recommandé.

**CARRIED**

**RÉSOLUTION 2019-80**

**Proposée par** Carl Grimard

**Appuyée par** Diane Choinière

**QU'IL SOIT RÉSOLU QUE** le conseil municipal accepte l'embauche de M. Michel Richard à titre de commis externe à temps plein, effectif le 17 avril 2019; et

**QU'IL SOIT ÉGALEMENT RÉSOLU QUE** le salaire de M. Michel Richard soit établi à la Classe 3, niveau 2 (cols bleus) de la grille salariale en vigueur des employés syndiqués, tel que recommandé.

**CARRIED**

**7. Annonces**

Le maire Desjardins annonce que le 4 mai prochain, à l'hôtel de ville, la Cité donnera 20 arbres en pots et 800 arbres à racines nues pour les résidents.

**8. Période de Questions/Commentaires**

Sophie Reitano, 1529 rue Laurier, explique qu'elle a besoin d'un amendement en vue de lui permettre d'installer son enseigne sur la ligne de propriété.

André Sarault explique qu'il est propriétaire de deux propriétés sur la rue Laurier en face du Gab's et que ses locataires ont de la difficulté à accéder aux boîtes aux lettres de Postes Canada, maintenant situées en bas de la rue Notre-Dame. Le conseiller Mario Zanth explique qu'il a contacté Postes Canada à plusieurs reprises sur cette problématique. Le maire Desjardins ajoute que la Cité va faire un suivi auprès de Postes Canada et sinon envers le député fédéral.

**9. Items des membres du Conseil**

**9.1 Résolution de membre du maire Guy Desjardins dans le but d'amender une décision prise au sujet de la caserne/station d'ambulance**

**RÉSOLUTION 2019-81**

**Proposée par** Guy Desjardins

**Appuyée par** Carl Grimard

**ATTENDU QUE** le conseil a autorisé le directeur des services de la protection d'approuver les avenants pour la construction des nouvelles stations d'ambulance sous la résolution 2019-61, à condition que les Comtés unis de Prescott et Russell assument les coûts; et

**ATTENDU QUE** suite à de nouvelles informations, le montant requis de 58 000\$ est maintenant de 39 000\$; et

**ATTENDU QUE** le Conseil juge nécessaire d'amender la décision précédente faite sous la résolution 2019-61 dans le but de refléter cette nouvelle information;

**QU'IL SOIT RÉSOLU QUE** le conseil amende la résolution 2019-61, afin d'autoriser le Directeur des Services de la Protection d'approuver les avenants pour la construction des nouvelles stations d'ambulance au montant total de 39 000\$, ledit montant devant être financé à 50 pour cent par les Comtés unis de Prescott et Russell et l'autre 50 pour cent par le fonds de prévoyance.

**CARRIED, as modified**

**10. Items par consentement**

**RÉSOLUTION 2019-82**

**Proposée par** Michel Levert

**Appuyée par** Carl Grimard

**QU'IL SOIT RÉSOLU QUE** les items suivants, tels qu'identifiés sous la rubrique «items par consentement» à l'ordre du jour de la réunion régulière du 15 avril 2019, soient adoptés :

10.1. Adoption des procès-verbaux des réunions suivantes:

- a. Réunion régulière du 1er avril 2019
- b. Comité plénier du 1er avril 2019

10.2. Réception des procès-verbaux des réunions suivantes:

- a. Comité de dérogation - 27 février 2019
- b. Comité de dérogation - 30 janvier 2019

10.3. Les recommandations suivantes du comité plénier du 1er avril 2019

- a. Résolution pour adhérer au plan d'avantages sociaux de la Great West pour l'ensemble des membres du conseil municipal
  - b. Résolution pour adopter la politique de congés de maternité et congés parentaux des membres du Conseil
  - c. Résolution pour approuver le prolongement de la rue Industrielle jusqu'à l'entrée sur le terrain privé de l'aréna Clarence-Rockland avec un rond-point
  - d. Résolution pour octoyer un contrat pour l'abonnement à un logiciel de gestion intégrée pour les services de garderie
  - e. Résolution pour adopter la politique des comptes clients garderies no. GAR15-01 telle qu'amendée, qui prendra effet le 1er juillet 2019
  - f. Résolution pour approuver le plan de travail Gestion de l'Information-Technologie de l'Information (GI-TI)
  - g. Résolution pour ouvrir les négociations avec Smart City Capital en vue d'un partenariat éventuel visant à faire de Clarence-Rockland, la première ville de 10 Go au Canada
- 10.4. Résolution relative aux demandes de services gratuits de la part des organismes sans but lucratif
  - 10.5. Résolution pour adopter les comptes payés pour la période du 11 mars 2019 au 7 avril 2019, au montant de 7 283 121,06 \$
  - 10.6. Résolution pour adopter les salaires payés pour la période du 24 février 2019 au 23 mars 2019, au montant brut de 934 433,33 \$ et montant net de 660 054,07 \$

**CARRIED**

***Texte des résolutions adoptées par consentement, telles qu'identifiées dans la résolution 2019-82 :***

***10.3a. QU'IL SOIT RÉSOLU QUE*** les membres du conseil municipal soient autorisés à adhérer au plan d'avantages sociaux de la Great West selon leur choix individuel; et

***QU'IL SOIT RÉSOLU QUE*** les fonds nécessaires pour combler ces dépenses en 2019 proviennent du budget de contingence; et

***QU'IL SOIT AUSSI RÉSOLU QU'***une pression budgétaire d'un montant pouvant s'élever jusqu'à \$35,000 soit identifié au budget d'opération préliminaire de 2019; et

**QU'IL SOIT FINALEMENT RÉSOLU QU'**il est confirmé que les membres du conseil continueront d'être inéligibles d'adhérer au programme OMERS.

**10.3b. QU'IL SOIT RÉSOLU QUE** le conseil municipal adopte la politique de congés de maternité et congés parentaux des membres du Conseil.

**10.3c. ATTENDU QU'**une entente a déjà été mise en place entre les deux (2) parties, laquelle contient une condition que la rue Industrielle soit prolongée d'ici le 30 juin, 2019; et

**ATTENDU QUE** le département a considéré d'autres alternatives afin de prolonger la rue Industrielle jusqu'à l'entrée sur le terrain privé de l'aréna Clarence-Rockland;

**QU'IL SOIT RÉSOLU QUE** le conseil municipal approuve l'option "A", soit l'option qui permet de prolonger la rue Industrielle jusqu'à l'entrée sur le terrain privé de l'aréna Clarence-Rockland avec un rond-point au coût de 309 000\$, 203 199\$ financé à partir du revenu différé de la vente du terrain et 105 801\$ financé par le fonds de réserve des routes.

**10.3d. QU'IL SOIT RÉSOLU QUE** conseil octroie un contrat pour l'abonnement à un logiciel de gestion intégrée à Digibot Data Systems, Inc. pour les services de garderie au coût de \$550/mois.

**10.3e. QU'IL SOIT RÉSOLU QUE** le conseil municipal adopte la politique de comptes clients GAR15-01, telle qu'amendée en date du 15 avril 2019, qui prendra effet en date du 1er juillet 2019.

**10.3f. QU'IL SOIT RÉSOLU QUE** le Conseil approuve le plan de travail de la Gestion de l'Information-Technologie de l'Information (GI-TI) proposé.

**10.3g. QU'IL SOIT RÉSOLU QUE** le conseil approuve l'ouverture des négociations avec Smart City Capital (SSC) en vue d'un partenariat éventuel visant à faire de Clarence-Rockland, la première ville de 10 Go au Canada, ceci permettant l'accès à l'Internet haute vitesse pour tous les résidents et entreprises de Clarence-Rockland.

**10.4 ATTENDU QUE** le conseil reçoit chaque année plusieurs demandes d'organismes pour des gratuités et dons divers; et

**ATTENDU QUE** selon la politique LOI2014-01 relative aux organismes sans but lucratif, la distribution de soutien physique et technique est attribuée en fonction des fonds nécessaires; et

**ATTENDU QUE** toute autre demande d'appui ou de don ne correspondant pas aux critères d'admissibilité de la politique occasionne un refus de la part des

*services communautaires, ce qui crée plusieurs demandes envoyées au conseil pour les mêmes raisons; et*

**ATTENDU QUE** *le conseil désire que ces demandes de gratuités et de dons ne soient pas acheminées directement à l'ordre du jour des réunions du conseil;*

**QU'IL SOIT RÉSOLU QUE** *toute demande adressée au conseil sujet à une demande de gratuité ou de don relative à la politique LOI2014-01 soit incluse dans le bulletin de correspondance hebdomadaire adressé au conseil; et*

**QU'IL SOIT RÉSOLU QUE** *si un membre du conseil désire voir une de ces demandes à l'ordre du jour d'une réunion de conseil pour discussion, il doit en aviser la greffière.*

**10.5 QU'IL SOIT RÉSOLU QUE** *les comptes payés pour la période du 11 mars 2019 au 7 avril 2019 au montant de 7 283 121,06 \$ soient adoptés tel que recommandé.*

**10.6 QU'IL SOIT RÉSOLU QUE** *les salaires payés pour la période du 24 février 2019 au 23 mars 2019, au montant brut de 934 433,33 \$, et montant net de 660 054,07 \$, soient adoptés tel que recommandé.*

## **11. Rapports des Comités/Services**

### **11.1 Code de déontologie, protocole de plainte, politique relative aux relations entre les membres du conseil et le personnel**

#### **RÉSOLUTION 2019-83**

**Proposée par** Samuel Cardarelli

**Appuyée par** Diane Choinière

**QU'IL SOIT RÉSOLU QUE** le conseil adopte le règlement 2019-40 pour établir un nouveau Code de déontologie pour les membres du conseil, un Code de déontologie pour les membres des comités et les bénévoles, des protocoles de plaintes relatifs au Codes de déontologie, un protocole/formulaire pour les requêtes d'avis, ainsi qu'une politique relative aux relations entre les membres du conseil et les employés, tel que recommandé au rapport no. CLERK2019-06; et

**QU'IL SOIT RÉSOLU QU'**une session de formation soit offerte pour les personnes concernées.

**CARRIED**

### **11.2 Panneaux solaires sur une propriété de la Cité - 464 du Ruisseau**

#### **RÉSOLUTION 2019-84**

**Proposée par** Carl Grimard

**Appuyée par** Diane Choinière

**QU'IL SOIT RÉSOLU QUE** les panneaux solaires soient enlevés du terrain de la Cité et que le terrain soit retourné à son état naturel d'ici le 31 octobre 2019; et

**QU'IL SOIT RÉSOLU QUE** le propriétaire devra fournir une preuve d'assurance responsabilité avant de procéder à l'enlèvement des panneaux.

**CARRIED, as modified**

#### **11.3 Demande pour une dérogation au règlement sur l'affichage - Sophie Reitano - 1529 rue Laurier**

#### **RÉSOLUTION 2019-85**

**Proposée par** Carl Grimard

**Appuyée par** Christian Simard

**QU'IL SOIT RÉSOLU QUE** le conseil autorise l'installation d'une enseigne fixée au sol de 6' par 4' ayant une hauteur maximale de 9 pieds au 1529 rue Laurier; et

**QUE** le Conseil autorise que ladite enseigne soit installée à la ligne de la propriété nonobstant l'article 9.16 de la version consolidée du règlement sur l'affichage 2015-160.

**CARRIED**

#### **11.4 Nomination au conseil de l'office de protection de la nature Rideau Valley**

#### **RÉSOLUTION 2019-86**

**Proposée par** Don Bouchard

**Appuyée par** Mario Zanth

**ATTENDU QUE** selon l'article 14 de la *Loi sur les offices de protection de la nature* de l'Ontario, la Cité de Clarence-Rockland doit nommer ou renommer un (1) membre auprès de l'office de protection de la nature Rideau Valley;

**QU'IL SOIT RÉSOLU QUE** le maire Guy Desjardins soit nommé pour représenter la Cité de Clarence-Rockland en tant que membre de l'office de protection de la nature Rideau Valley pour ce terme du conseil.

**CARRIED**

#### **12. Règlements municipaux**



**RÉSOLUTION 2019-87**

**Proposée par** Samuel Cardarelli

**Appuyée par** Don Bouchard

**QU'IL SOIT RÉSOLU QUE** les règlements municipaux suivants soient adoptés :

12.1. 2019-39 - pour adopter l'entente des non-syndiqués

12.2. 2019-41 - pour adopter la politique d'approvisionnement

12.3. 2019-42 - pour renouveler le contrat de coupe de gazon

12.4. 2019-43 - pour établir les taux de taxes finales et autoriser l'imposition de pénalités pour les paiements en souffrance en 2019

**CARRIED**

**13. Règlement de confirmation**

**RÉSOLUTION 2019-88**

**Proposée par** Mario Zanth

**Appuyée par** Christian Simard

**QU'IL SOIT RÉSOLU QUE** le règlement no. 2019-44, étant un règlement de confirmation pour la réunion régulière du 15 avril 2019, soit adopté.

**CARRIED**

**14. Ajournement**

Le maire Desjardins lève l'assemblée à 20h04.

---

Guy Desjardins, Maire

---

Maryse St-Pierre, Greffière adjointe